agaucheautrement.over-blog.com
aga.carbonblanc@orange.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2018

Préambule : ce compte-rendu est rédigé par les élus AGA, pour faire connaître leurs positions sur les points à l'ordre du jour, et leurs commentaires. N'étant pas habilités à parler au nom des autres groupes, c'est le compte-rendu officiel, diffusé sur le site de la municipalité et affiché devant la mairie, qui vous donnera le contenu de toutes les positions et votes.

Voici l'essentiel de nos positions sur les points importants du conseil municipal du 12 avril 2018.

1) **Le groupe demain Carbon-Blanc** a fait une déclaration liminaire demandant au maire de scinder en deux la réunion qui s'annonçait trop longue compte tenu du fait que le maire a rajouté en début de séance des interventions de Veolia concernant la gestion des ordures ménagères et d'Enedis concernant les compteurs Linky. Ils souhaitaient que le débat sur l'école soit reporté à une date fixée rapidement après les vacances scolaires. Le maire a refusé.

   Les élus AGA ont demandé, à propos du compteur Linky il y ait un débat public contradictoire, la pose des compteurs Linky étant très controversée et évoluant sans cesse.

   Réponse de l'adjoint à l'urbanisme: il y aura un débat public mais nous souhaitions informer d'abord les élus.

2) **Le compte administratif 2017 :** voici notre position :

   « Notre déclaration se situe dans le cadre de la situation financière de la commune au 31 décembre 2017. Déjà tendue l'an dernier, il y a une aggravation de cette situation puisque l'exercice 2017 est déficitaire, sans les reports cumulés des années passées et que le déficit de la CAF nette s'est aggravé.

   Les efforts faits par les services pour réduire les coûts de fonctionnement n'ont malheureusement pas suffi, et à notre avis, agir sur le levier des dépenses de fonctionnement a atteint ses limites. La DGF est cette année stabilisée, mais la commune a été spoliée de 2 200 000 euros depuis 2009. A cette date, la DGF était supérieure de 579 000 euros par rapport à celle d'aujourd'hui. 579 000euros, c'est plus que nécessaire pour le fonctionnement d'une 3ème école !

   Comme l'an dernier, si lors du vote nous nous abstiendrons ce n'est pas que nous doutons de la bonne tenue et la sincérité des comptes, mais tout simplement parce que

nous avons voté contre le budget 2017, budget imposé par les baisses des subventions d'Etat et qu'il s'agit là de son application.

Nous ne pouvons accepter d'être contraints, qu'on nous impose des choix draconiens comme pour l'école, par la diminution des subventions d'état. Nous le redisons, nous ne pouvons accepter sans réagir que les gouvernements successifs diminuent les budgets des communes sans tenir compte de leurs besoins, alors que dans le même temps ils ont mis en place (et maintenu) le CICE sans contre partie pour l'emploi. Nous l'avons dit plusieurs fois, mais actuellement nous pouvons hélas dire que nous avions raison. Certes pas au niveau des petites entreprises, mais des plus grosses qui ont encaissé le CICE, 67 milliards d'euros entre 2013 et 2017, mais ne se gênent pas pour licencier, voire fermer : Carrefour, Ford, la Société Générale, Airbus, Castorama, etc…

Pourquoi le Gouvernement ne demande pas à ces grosses sociétés qui licencient le remboursement du CICE qu'elles ont utilisé à d'autres fins que le développement de l'emploi ? Pour ne pas les pénaliser ?

Si on y ajoute les 60 à 80 milliards de moins dans les caisses de l'Etat suite à l' »optimisation » (ou en d'autres termes évasion fiscale) des multinationales comme Apple, Starbucks, McDonald's, on se dit que de l'argent, il y en a, et que les collectivités locales sont sacrifiées à leurs profits dans tous les sens du terme !

C'est injuste et pour nous inacceptable, d'où nos votes CONTRE les budgets ces dernières années et notre abstention sur le compte administratif, ainsi que sur l'affectation des résultats qui découle de ce CA. »

VOTE : 7 abstentions (groupes minoritaires) 21 pour (majorité)

3) **Concernant le groupe scolaire** : voici en résumé ce que nous avons déclaré :
« La position de notre collectif est de voter contre la proposition qui nous est faite aujourd'hui des choix actés de deux groupes scolaires et du site de l'un d'entre eux.

Sans revenir sur le format et le fonctionnement du conseil consultatif sur lequel nous nous sommes déjà exprimés à plusieurs reprises, nous détaillons ici deux raisons également importantes qui expliquent notre vote :

- une démarche de concertation insuffisamment alimentée

Depuis un an et demi, il n'y a eu aucun débat organisé à partir des contributions citoyennes exprimées sur la plateforme internet de BxM et sur le cahier ad-hoc de la mairie, ni en commissions municipales, ni au conseil consultatif, ni au conseil municipal, puisque la seule intervention qui ait été faite sur ces contributions est une simple présentation synthétique par BxM (nous nous attendions à ce que l'ingénierie de BxM soit plus performante) il y a seulement une semaine.

Parmi ces contributions conséquentes (caractère souligné par BxM), celle de notre collectif en mars 2017 est le fruit d'une réflexion élargie avec une expertise urbanistique et éducative. Cet élan participatif et productif (que nous avons constaté également dans d'autres espaces comme celui d'associations d'habitants) se trouve aujourd'hui frustré par une non prise en compte du souhait de débats, sur l'ensemble des scénarios

d'aménagement urbains qui sous-tendent cette première étape.

Nous trouvons déplacé le fait que dans le même temps BxM incite les Carbonblannais à continuer de partager leurs idées sans mettre aucune ingénierie à disposition pour cette contribution citoyenne; ce qui obère l'objectif fixé de la démarche de concertation à savoir "nourrir la réflexion communale et métropolitaine **avant de finaliser le projet de territoire**".

*NB. Pour rappel, extrait du préambule de la démarche de concertation métropolitaine pour le projet de notre territoire: "Bordeaux Métropole et la Mairie de Carbon-Blanc s'en nourriront **avant de finaliser le projet de territoire**." (Écriture du passage en gras sur version originale)*

- une réaction à l'austérité financière imposée par l'Etat et l'Europe

Concernant le manque de ressources financières de notre commune (qui impacte entre autres notre projet d'accueil scolaire), chaque fois que nous nous sommes plaints de l'influence de choix politique nationaux ("nous" pour l'ensemble du conseil municipal) notre groupe a proposé et œuvré à une ré-action collective (motion et-ou mobilisation physique auprès des services de l'Etat).
Nous l'avons fait parce que nous savons que si nous ne manifestons pas notre désapprobation, les gouvernements récents continueront de réduire les services publics.
Sous la présidence Hollande, votre majorité et vous monsieur Turby avait consenti à la signature d'une motion et vous vous étiez également mobilisés, notamment avec les associations d'élus locaux.
Sous la présidence Macron, ce n'est plus le cas. Or nous pensons qu'au contraire il nous faut accentuer cette mobilisation avec l'ensemble des maires qui comme nous ne peuvent dignement assumer le fonctionnement de nos services. »

1er VOTE : possibilité de 3 écoles : POUR 6 (5 demain CBLC + 1 AGA) 1 abstention (aga)
CONTRE 21 (groupe majorité)

2éme VOTE : possibilité de 2 écoles CONTRE 6 Abstention 1 21 POUR

Ce sera donc 2 groupes scolaires, et sans surprise après les votes sur les sites, **c'est le site du Faisan qui est retenu.**
Les élus AGA se sont abstenus sur le choix du site car ils n'avaient pas assez d'éléments et de recul pour se prononcer.

Les élus AGA : Annick Becerro et Laurent Perez-Roba